

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 8 janvier 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 V. 509 Voeu relatif à l'avenir du Boulevard périphérique et à la logistique urbaine

Le Conseil de Paris,

Considérant le rapport de la Mission d'information et d'évaluation sur l'avenir du Boulevard périphérique présenté au Conseil de Paris de juin 2019 ;

Considérant les engagements de la Ville de Paris en matière de réduction de la pollution atmosphérique ;
Considérant la volonté de la ville de réduire drastiquement la circulation de véhicules de livraisons, et en particulier des véhicules de livraison polluants, dans Paris ;

Considérant les orientations données par la communication sur la transformation du périphérique en boulevard urbain ;

Considérant la très forte croissance du volume des livraisons à Paris, notamment due à l'augmentation du commerce en ligne, avec aujourd'hui une moyenne de 200 000 colis livrés quotidiennement à Paris suite à des achats en ligne ;

Considérant que ces livraisons se font des délais de plus en plus courts, quasiment instantanés, augmentant la congestion urbaine et les émissions de gaz à effet de serre ;

Considérant l'importance du recours à la sous-traitance pour la livraison, et notamment la livraison du dernier kilomètre, où l'emportent le plus souvent les opérateurs pratiquant le moins-disant social et environnemental ;

Considérant que le PLU de Paris prévoit la mise en place de hubs urbains et l'usage d'une foncier municipal pour certains usages de logistique ;

Considérant qu'il est nécessaire d'établir une stratégie urbaine pour grouper les livraisons afin d'en massifier le flux et d'optimiser le nombre de colis livrés dans le dernier kilomètre ;

Considérant la nécessité de prévoir dans les études, dès à présent, la question de la logistique propre et socialement vertueuse afin d'établir une politique de livraison du dernier kilomètre ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Jean-Noël Aqua, Didier Le Reste et des élu·e·s du Groupe communiste-front de gauche,

Emet le vœu que :

Des espaces de logistiques permettant l'organisation de livraisons par des véhicules propres ou des vélos cargos, notamment pour la livraison du dernier kilomètre, soient mis à l'ordre du jour des protocoles d'étude.